

M.le Président de la République
L'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

AULNAY SOUS BOIS le 26 septembre 2017

OBJET : politique de prise en charge du handicap

Références: mail reçu le 6 mai 2017 / extrait de votre programme pré-électoral

Monsieur,

Vous répétez, vous et votre gouvernement, que vous ne faites qu'appliquer le programme sur lequel vous auriez été élu en mai dernier. En d'autres termes, « vous m'avez élu sur un programme connu, vous étiez donc d'accord, il n'y a plus rien à redire » ... simpliste. Cela pour faire passer vos récentes réformes anti sociales et la casse du Code du Travail.

Alors, revenons à votre programme, notamment ce sur quoi vous vous êtes engagé en matière de handicap.

Je fais référence à un mail reçu de votre équipe de campagne le 6 mai 2017, me renvoyant à votre programme énonçant les mesures que vous comptiez prendre en matière de politique de prise en charge du handicap, prioritaire, selon vos dires.

Une fois, élu, qu'en est-il sur 3 points seulement des objectifs 1 et 2 dudit programme :

1) La scolarisation en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap

A la rentrée 2017, selon vos propres sources, plus de 3000 enfants ne sont pas scolarisés par manque d'accompagnement par un(e) AVS. Une enquête indique que plus de 28% des enfants handicapés en âge d'être scolarisés (3 à 20 ans) n'ont toujours pas d'AVS ou d'AESH.

Non seulement, l'Education Nationale n'a pas créé le nombre de postes d'AVS nécessaires pour assurer la rentrée de tous les élèves handicapés mais la fin des contrats aidés a supprimé la possibilité pour les collectivités locales de pallier ce manque en recrutant des personnels chargés d'accompagner les jeunes dans leur scolarisation.

Par ailleurs, concernant les AVS, aucune mesure concrète n'a été prise pour éviter la précarisation et le turn over préjudiciable aux enfants : aucune disposition pour pérenniser ces postes, former les professionnels et leur donner un vrai statut. Par contre, vous avez rapidement réglé le statut de votre femme. Ridicule et indécent.

2) La revalorisation de l'AAH

Les personnes handicapées ne demandent pas l'aumône mais revendiquent le droit de vivre décemment. Vous aviez promis une revalorisation portant l'AAH à plus de 900€ par mois. La réalité est bien différente : un saupoudrage de revalorisation, étalée dans le temps, laissant encore bon nombre de personnes handicapées sous le seuil de pauvreté.

Vous avez préféré activer la réforme de l'ISF pour garantir et encore plus relever le niveau des revenus des plus riches. Honteux et indécent.

3) L'accessibilité des personnes handicapées aux lieux publics et au logement

Non seulement vous revenez sur une disposition de la loi de 2005 qui n'a pas été abrogée à ma connaissance mais vous revenez sur une de vos promesses de campagne en décidant d'alléger les normes d'accessibilité dans les nouvelles constructions pour moins contraindre les promoteurs. Inadmissible et indécent.

M. Macron, un peu plus de respect pour les personnes handicapées si ce n'est pas trop vous demander.

En fait, M. Macron, les seules mesures conformes à votre programme qui ont été respectées, 4 mois après votre élection, sont celles qui vont dans le sens des nantis, des ultra riches, des privilégiés, du patronat.

Les autres mesures prises conformes à votre programme ultra libéral l'ont été pour réduire les droits des salariés, casser les fonctionnaires, prendre dans le porte-monnaie des retraités, diminuer les aides sociales.

M. Macron, vous vous persuadez que vous êtes légitime en tant que Président de la République, n'oubliez pas que vous avez été élu par défaut, en rejet de la candidate FN. En fait, seul, 1 français sur 5 adhère à votre programme. Soyez donc plus humble et réaliste.

Un des grands principes de la société française repose sur la solidarité nationale. La société que vous prônez est basée sur l'individualisme, le pouvoir, l'argent. Votre modèle sociétal tend à nier les différences. Une telle société est vouée à sa perte, vous en êtes le fossoyeur.

En bref, pour l'heure, j'attends une réponse sur les 3 points évoqués, je communique cette lettre aux autres groupes parlementaires ainsi qu'aux associations oeuvrant, elles, en faveur des personnes handicapées.

Je ne vous prie pas de recevoir la considération que je n'ai pas pour vous.

Martine Clée